

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 16 octobre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell et J.-B.-A. Martin.

DELEGATIONS

1.—M. l'échevin Laviolette se présente devant la Commission et demande que la "Montreal Street Railway Co." soit priée d'enlever ses rails de l'avenue Papineau, entre les rues Craig et Sainte-Catherine.

M. le président demande à M. l'échevin Laviolette d'attendre au printemps prochain, attendu que la Compagnie a des réparations à exécuter sur la rue Sainte-Catherine, entre les avenues Papineau et DeLorimier.

2.—A la demande de M. l'échevin Marin, il est
Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction de l'égout de la rue Forsythe, entre les rues Davidson et Saint-Germain, afin d'égoutter la rue Saint-Germain dans l'égout projeté de la rue Forsythe.

3.—M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission et demande des trottoirs en bois pour le quartier Saint-Denis.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant d'opérer le virement d'un montant de \$900 des crédits suivants:

Enlèvement des poteaux électriques	\$800
Peinturer le pont de la rue Notre-Dame	100
	\$900

et d'appliquer ledit montant à la construction des trottoirs en bois.

4.—M. l'échevin Duquette demande aussi d'enlever un poteau au No 506 de la rue Chambord.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport et de dire à qui appartient le poteau.

5.—M. E.-N. Brown se présente devant la Commission, accompagné de M. E.-F. McIntire et demande que permission soit accordée à M. McIntire de faire, cet hiver, une expérience de son rouleau à neige.

Permission accordée de faire cette expérience aux frais et dépens dudit M. McIntire.

6.—M. F.-L.-C. Bond, ingénieur de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc, se présente de nouveau devant la Commission, accompagné des manufacturiers intéressés, au sujet de la demande faite par ladite Compagnie de poser des voies de service à travers l'avenue Sainte-Elizabeth et le long de l'avenue Acorn; et il informe la Commission qu'il n'a pu obtenir le consentement, par écrit, ou autrement, des propriétaires que doit affecter la voie devant traverser l'avenue Sainte-Elizabeth.

M. l'échevin White

Propose: De présenter au Conseil un rapport recommandant que la permission soit accordée en autant que la Ville sera relevée de toute responsabilité par ladite Compagnie et aux conditions ordinaires; et, de plus, que M. le président et l'avocat de la Ville soient priés d'assister, mardi prochain, le 26 octobre, à Ottawa, à l'assemblée du Bureau des Commissaires des Chemins de fer du Canada à ce sujet.

M. l'échevin Martin propose en

Amendement: Que les deux représentants du quartier Saint-Henri, ainsi que les deux propriétaires opposés à l'octroi de telle permission, soient invités à assister à l'assemblée de cette Commission, vendredi prochain, le 19 du courant.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting held the 16th of October.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, White, Giroux, O'Connell and J. B. A. Martin.

DELEGATIONS.

1.—Ald. Laviolette appeared before the Committee and asked that the Montreal Street Railway Co. be requested to remove its tracks from Papineau avenue, between Craig and Ste. Catherine streets.

The chairman asked Ald. Laviolette to wait till next spring, as the Company has repairs to make on Ste. Catherine street, between Papineau and DeLorimier avenues.

2.—At the request of Ald. Marin, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the Forsythe street sewer be constructed, between Davidson and St. Germain streets, in order that St. Germain street can be drained into the proposed sewer of Forsythe street.

3.—Ald. Duquette appeared before the Committee and asked that wooden sidewalks be constructed in St. Denis ward.

Resolved: That a report be made to Council asking that a sum of \$900 be varied from the following appropriations: Removing of electric poles \$800 Painting the bridge, on Notre-Dame street 100

\$900

and apply same to wooden sidewalks.

4.—Ald. Duquette also asked that a pole be removed, at No. 506, Chambord street.

Resolved: That the City Surveyor be requested to report and state who is the owner of the pole.

5.—Mr. E. N. Brown appeared before the Committee, with Mr. E. F. McIntyre, and asked that a test be made of his snow roller.

Granted, said test to be made at Mr. McIntyre's cost.

6.—Mr. F. L. C. Bond, engineer for the Grand Trunk Railway Co. appeared again before the Committee, with interested manufacturers, ament the application, made by the said Company, to lay tracks across Ste. Elizabeth avenue and along Acorn avenue; and he moreover informed the Committee that he could obtain the consent, by writing, or otherwise, from proprietors interested in the locality where the proposed track is to be laid across Ste. Elizabeth avenue.

Ald. White

Moved: That a report be made to Council recommending that said permission be granted, inasmuch as the City would be freed from all responsibility by said Company, and on the ordinary conditions; and, moreover, that the chairman and the City Attorney be invited to be present in Ottawa, next Tuesday, the 26th October, at the meeting of the Board of Railway Commissioners of Canada, when the above matter will be taken up.

Ald. Martin moved in

Amendment: That the two representatives for St. Henry ward, also two proprietors opposed to the granting of said permission, be invited to attend the meeting of this Committee, Friday next, the 19th instant.